

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***

Le samedi 2 septembre 2017 (8h15)

Par audioconférence

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence par intérim : Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation
Claude-Jean Harel, Coordonnateur des communications
Catherine Colombet, Adjointe administrative

La Présidence par intérim, Martin Prince confirme que tous les membres du CSF ont consenti à la tenue de cette séance extraordinaire.

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence par intérim, Martin Prince, constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance extraordinaire du CSF du samedi 2 septembre 2017 à 8h22.

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 septembre 2017

17.164 GISELE RIVARD : Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Après avoir demandé un avis juridique, le conseiller scolaire Alpha Barry indique ne pas être en conflit d'intérêts par sa situation personnelle directement liée à la

prématernelle. Toutefois, s'il y a un conflit perçu, le conseiller scolaire est disposé à se retirer. Ce sujet ayant déjà été évoqué, le président par intérim, Martin Prince, confirme qu'il n'est pas en conflit d'intérêts.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré pour la séance extraordinaire du 2 septembre 2017.

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Prématernelle

Le président par intérim, Martin Prince, rappelle les résolutions adoptées le 23 juin 2017 par le CSF. Ces décisions ayant eu des répercussions dans les communautés, il propose au CSF d'en discuter à la table et avant même la rentrée scolaire du mardi 5 septembre 2017.

La conseillère scolaire, Geneviève Binette, a quitté la séance à 9 heures.

17.165 ALPHA BARRY : A la lumière des nouvelles informations et en vue de la décision stratégique, de l'engagement donné à notre communauté pour contrer l'assimilation et améliorer la qualité du français dans nos écoles, que le CSF revienne sur la décision de facturer des frais aux parents de la PM.

Pour 3
Contre 3
Rejeté

III. **Correspondance

Sans objet.

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1.1 Durée de la séance du 2 septembre 2017

17.166 ANITA FRANCON : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la séance extraordinaire du 2 septembre 2017, un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à une journée de moins de 2 heures.

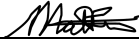
Adopté

6.2 La prochaine séance : Vendredi 8 septembre 2017, à Regina.

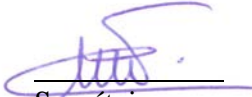
6.3 Levée de la séance du 2 septembre 2017

17.167 GISELE RIVARD : Que le CSF lève la séance extraordinaire du 2 septembre 2017 à 9h38.

Adopté



Présidence



Secrétaire